

Rapport
d'activités



2019

2019

CONTENU

Mot du président	1
Mot de la directrice générale	2
Faits saillants	3
Constat amiable	4
Polices d'assurance automobile	5
Fichier central des sinistres automobiles	6
Plan de répartition des risques	7
Plan statistique automobile	9
Estimation en dommages automobiles	10
Information et conseils aux assurés	13
Le GAA dans l'industrie	18
Technologies de l'information	20
Comités	21

Groupement des assureurs automobiles
1981, avenue McGill College, bureau 620
Montréal (Québec) H3A 2Y1
Téléphone : 514 288-4321 (région de
Montréal)
1 877 288-4321 (autres régions du Québec)
gaa.qc.ca infoassurance.ca

MOT DU PRÉSIDENT

Guy Lecours



© Photo Réjean Meloche

Le rôle que joue le GAA dans le bon fonctionnement de l'industrie de l'assurance automobile n'est plus à démontrer. L'importance de ses mandats et activités a été plus que jamais mise en relief dans un contexte où les conditions deviennent plus difficiles. La demande croissante pour les services qu'offre le GAA aux consommateurs et aux assureurs témoigne avec éloquence de leur grande utilité.

En effet, grâce au mécanisme d'accès, le GAA est en mesure de garantir aux automobilistes la couverture d'assurance prescrite par la loi. En donnant accès aux dossiers de sinistres des assurés, le GAA permet aux assureurs d'avoir en main de précieuses données pour établir la prime selon le risque que les automobilistes représentent. Quant aux agents du Centre d'information, ils conseillent les automobilistes aux prises avec des difficultés en assurance automobile. Et en gérant l'outil formidable qu'est le Plan de répartition des risques, le GAA permet à l'ensemble de l'industrie de partager les risques plus importants.

ASSURER LA PÉRENNITÉ DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

Afin de s'assurer que le GAA puisse continuer à jouer ce rôle, le conseil d'administration a approuvé le projet ÉvoluSys, qui vise à moderniser les systèmes informatiques de mission du GAA et à en renforcer la sécurité. Les travaux, qui s'échelonnent sur cinq ans, permettront de garantir le bon fonctionnement des applications essentielles au maintien des activités. Ce projet prévoit notamment la mise à niveau des programmes nécessaires à la bonne marche du Plan statistique automobile, du Fichier central des sinistres automobiles et du Plan de répartition des risques.

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES COMITÉS

Une partie importante des activités du GAA sont menées en collaboration avec ses nombreux comités. Afin d'améliorer sa gouvernance et d'accélérer la réalisation des travaux, le GAA a revu la structure de ses comités permanents et clarifié leurs mandats. C'est notamment à la suite de cet exercice que le comité sur les normes et pratiques en assurance automobile s'est vu confier de plus grandes responsabilités par le conseil d'administration.

En terminant, je désire remercier tous ceux et celles qui siègent aux différents comités du GAA : votre implication est indispensable. Merci également à l'ensemble des employés dont le dévouement permet à l'organisation d'accomplir sa mission.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Johanne
Lamanque



© Photo Réjean Meloche

Au cours de la dernière année, le GAA a multiplié les rencontres et les communications afin de partager son expertise en assurance automobile. Ainsi, le GAA a effectué plusieurs interventions auprès du gouvernement pour échanger sur ses mandats et le marché de l'assurance automobile, et pour apporter sa collaboration dans la révision de règlements ou lors de la mise en place de projets novateurs. Que ce soit avec la Société de l'assurance automobile du Québec, l'Autorité des marchés financiers ou encore Revenu Québec, le GAA s'avère un interlocuteur incontournable lorsqu'il s'agit d'assurance automobile.

Le GAA est également présent auprès des assureurs : en allant à leur rencontre et en les accompagnant, il s'assure que les services qu'il leur offre sont connus et que les outils mis à leur disposition sont utilisés à leur plein potentiel. Et les automobilistes ne sont évidemment pas en reste. Le GAA poursuit ses efforts pour les informer, répondre à leurs questions et les aider à trouver une assurance ou à régler un sinistre, en plus de les sensibiliser aux différents aspects de l'assurance automobile.

INNOVER POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS

Le GAA est toujours à l'affût des besoins de ses membres et des automobilistes. C'est dans cette optique qu'il a révisé le nouveau F.P.Q. n° 2 et revu le mécanisme garantissant l'accès à une assurance pour rendre son application plus efficace. Cette volonté de se renouveler s'est aussi traduite par la révision de la formation sur l'estimation des dommages automobiles, qui tiendra compte des nouveautés technologiques entrant dans la construction des véhicules plus récents.

De plus, le GAA a produit des capsules vidéo permettant d'expliquer différemment l'assurance aux consommateurs. Il a également diversifié ses moyens pour joindre les intervenants de l'industrie en étant plus actif sur les médias sociaux et en leur proposant du contenu pertinent sur le Web.

ÉVOLUSYS : UN PROJET D'ENVERGURE

Bien que ce projet de modernisation des systèmes de mission du GAA ait été lancé en septembre dernier, un travail colossal a été accompli en amont par l'équipe des technologies de l'information. Celle-ci a passé pas moins de 1 000 heures uniquement pour élaborer l'appel d'offres. Au total, quelque 3 300 heures ont été nécessaires en vue de préparer le terrain et de collaborer avec la firme retenue pour piloter les travaux. Les efforts consacrés à ce projet démontrent l'importance que le GAA accorde à se donner les moyens de réaliser sa mission.

Finalement, j'aimerais remercier les membres de nos comités et du conseil d'administration de même que mon équipe de leur engagement. C'est grâce à leur précieux soutien que nous pouvons accomplir ainsi nos mandats.



FAITS SAILLANTS

2019

FICHER CENTRAL DES SINISTRES AUTOMOBILES



2 203 759

consultations

SITE WEB



245 643

visites sur gaa.qc.ca

CENTRE D'INFORMATION SUR LES ASSURANCES



16 726

appels liés à l'assurance auto

ACCÈS À L'ASSURANCE AUTO



554

dossiers réglés

ESTIMATION EN DOMMAGES AUTOMOBILES



3 783

dossiers contrôlés

VISITES DE CONFORMITÉ



153 48

FCSA PRR

CONSTAT AMIABLE



26 681

téléchargements

PLAN STATISTIQUE AUTOMOBILE



2 352

tableaux analysés

PLAN DE RÉPARTITION DES RISQUES



258 M\$

primes transportées



CONSTAT AMIABLE

PROMOTION DE L'APPLICATION

Le GAA a orchestré une campagne visant à promouvoir l'application du Constat amiable et à inciter les consommateurs à la télécharger. Parmi les différentes initiatives mises en place, mentionnons la diffusion de publicités sur Facebook et sur l'application mobile de MétéoMédia, lorsque le mauvais temps rend les conditions routières difficiles. Grâce à cette campagne, l'application a été téléchargée à plus de 26 000 reprises en 2019.

MISES À JOUR

Soucieux d'améliorer l'application mobile du Constat amiable, le GAA y a apporté quelques mises à jour. Ces changements visaient notamment à renforcer la confidentialité des données des utilisateurs. De plus, certains correctifs ont été faits dans le but d'offrir une meilleure expérience de navigation.

93 437

TÉLÉCHARGEMENTS
DE L'APPLICATION
DU CONSTAT AMIABLE*

* Depuis son lancement en 2017



POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE

F.P.Q. N° 2 : UN FORMULAIRE INNOVATEUR

Après plus d'un an de travaux, le F.P.Q. n° 2 – Assurance pour les conducteurs non propriétaires d'un véhicule est entré en vigueur à l'automne. Ce nouveau produit permet de répondre aux besoins émergents des consommateurs adeptes de l'économie collaborative.

Afin d'aider ses membres à se familiariser avec le nouveau formulaire, le GAA a offert des séances de formation qui ont attiré 45 participants représentant 89 % des parts de marché en assurance automobile. De plus, le GAA a diffusé un communiqué pour faire connaître ce produit à l'industrie de l'assurance automobile.



La structure, la présentation et le langage de ce formulaire d'assurance sont optimisés pour en faciliter la compréhension.

MODIFICATIONS AU F.A.Q. N° 9

Le GAA a mené des travaux en collaboration avec l'Autorité des marchés financiers afin de clarifier l'intention et le libellé du F.A.Q. n° 9 – Exclusion des risques maritimes pour les véhicules amphibies. Les changements portent sur les caractéristiques des véhicules visés par cet avenant. La nouvelle version sera publiée au début de 2020.



FICHER CENTRAL DES SINISTRES AUTOMOBILES

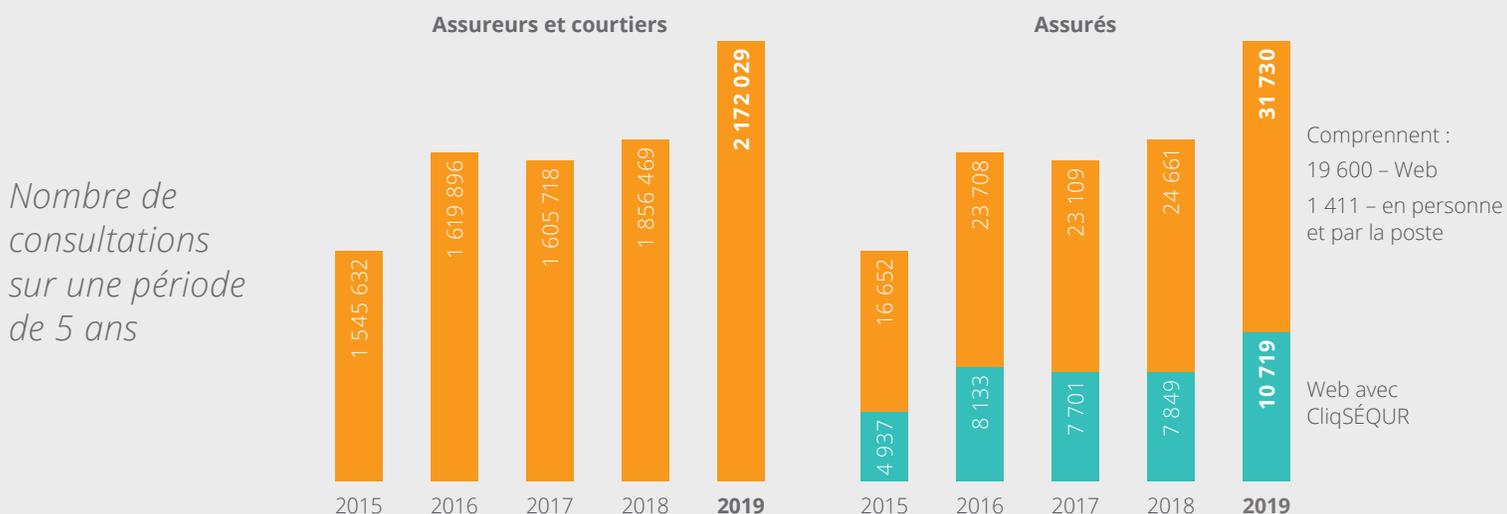
MAINTENIR LA QUALITÉ DES DONNÉES

En 2019, le GAA est intervenu auprès de 13 assureurs — représentant 47 % des parts du marché de l'assurance automobile au Québec — afin de faire corriger des erreurs relevées lors d'analyses de vraisemblance des données contenues dans le Fichier central des sinistres automobiles (FCSA). Les interventions ont permis de corriger près de 95 000 transactions.

Le GAA assure un suivi et offre de l'accompagnement tout au long du processus de correction. Il s'agit d'un travail essentiel, car des données de qualité permettent d'offrir aux utilisateurs du FCSA une information juste et pertinente pour la tarification du risque. Cela permet également de réduire le nombre de demandes de vérification et de correction de la part des consommateurs.

CONSULTATIONS

Le nombre de demandes de consultation du FCSA a atteint en 2019 un sommet inégalé depuis sa création. Ces données nous indiquent que les assurés ont été plus nombreux à magasiner leur assurance automobile.





PLAN DE RÉPARTITION DES RISQUES

VOLUME RECORD DE PRIMES TRANSPORTÉES

Avec le resserrement de marché que connaît l'industrie de l'assurance automobile, les assureurs ont continué d'utiliser le Plan de répartition des risques (PRR) de manière importante. Au 31 décembre, on note une augmentation de 26 % du volume de primes transportées par rapport à la même période l'an dernier.

Du côté des entreprises, le volume de primes transportées est passé de 3 M\$ en 2017 à plus de 16 M\$ en 2019. Une telle hausse est due au volume accru des primes se rapportant aux transporteurs. Alors qu'elles représentaient 48 % du volume de primes en assurance des entreprises en 2017, ces primes totalisent 74 % du volume en 2019. Ces données nous indiquent que le PRR est utilisé davantage par les assureurs pour ce type de risques et qu'il joue bien le rôle pour lequel il a été créé.

Volume de primes transportées au PRR*

	Risques des particuliers	Risques des entreprises	Tous risques
2019	242 070 442 \$	16 426 630 \$	258 497 072 \$
2018	196 857 181 \$	8 691 674 \$	205 548 855 \$
2017	139 361 639 \$	3 312 724 \$	142 674 363 \$
2016	102 397 753 \$	3 006 164 \$	105 403 917 \$
2015	101 685 783 \$	3 186 525 \$	104 872 308 \$

* Au 31 décembre de chaque année d'assurance

RÉVISION DU RÈGLEMENT N° 7

Le GAA a effectué plusieurs modifications au Règlement n° 7 (R-7). D'abord, en prévision de l'entrée en vigueur de la nouvelle version du formulaire F.P.Q. n° 2 – Assurance pour les conducteurs non propriétaires d'un véhicule, le GAA a apporté les ajustements nécessaires pour permettre le transfert de ce nouveau risque au Plan de répartition des risques (PRR).

D'autres changements ont aussi été apportés dans le but de regrouper toutes les règles de transport et de les clarifier. Ainsi, la nouvelle version du R-7 précise entre autres les formulaires d'assurance admissibles et les délais pour transférer un risque au PRR, en plus d'uniformiser les règles de limitation du volume de primes.

NOUVEAU SITE WEB POUR LE TRAITEMENT DES TRANSACTIONS

Le GAA a travaillé au cours de l'année sur une nouvelle version du site transactionnel du PRR afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs et de faciliter leur travail. Dans le cadre de cette révision, la présentation des renseignements et les fonctionnalités du site ont été revues. Ce dernier sera mis en ligne en 2020.



TAUX DE SINISTRALITÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2019



PLAN STATISTIQUE AUTOMOBILE

PUBLIER DES DONNÉES DE QUALITÉ

Par son travail d'analyse et de validation, l'équipe du Plan statistique automobile (PSA) s'assure de la qualité des données qui lui sont transmises tous les mois par les assureurs. Pour ce faire, le GAA a analysé 2 352 tableaux en 2019.

Conformément aux exigences et aux échéances établies par l'Autorité des marchés financiers, le GAA publie chaque trimestre les tableaux statistiques à partir de l'information recueillie auprès des assureurs. D'ailleurs, les données finales de 2018, publiées en avril 2019, comprenaient la quasi-totalité du volume d'affaires en assurance automobile. Ces données permettent d'observer les tendances et de suivre les pratiques des assureurs.

À la fin de l'été, le GAA a également effectué la mise à jour annuelle des tableaux statistiques sur son site Web. Les données publiées dressent un portrait de l'assurance automobile pour 2018 : on y trouve notamment des tableaux sur la prime moyenne, les vols de véhicule ainsi que sur la fréquence et le coût des sinistres.

AMÉLIORER LES APPLICATIONS

Le GAA a effectué des travaux afin de clarifier les messages générés par les applications du PSA lorsqu'une erreur est détectée par le système au moment de la soumission des données par les assureurs. Après analyse, des messages ont été reformulés tandis que d'autres ont été ajoutés pour certaines situations. Le même exercice a été réalisé pour les applications du Fichier central des sinistres automobiles.



ESTIMATION EN DOMMAGES AUTOMOBILES

PRÉSENTATION DU NOUVEAU PROCESSUS DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

En 2019, le GAA a amorcé une tournée pour aller à la rencontre des assureurs afin de présenter son nouveau processus de contrôle de la qualité. D'autres séances d'information sont prévues en 2020. Rappelons que le GAA accorde dorénavant la priorité aux dossiers de véhicules ayant subi des dommages complexes ou dont le coût de réparation est élevé. Et comme ces vérifications sont pour la plupart faites en cours de réparation, il est possible d'ajuster le tir si des erreurs sont décelées. Cette nouvelle approche permet au GAA d'être plus présent sur le terrain.

LE GAA PARTAGE SON EXPERTISE

Les partenaires du GAA n'hésitent pas à recourir à son expertise en matière d'estimation des dommages, laquelle est reconnue dans toute l'industrie.

En 2019, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a entre autres consulté le GAA en vue d'un changement à venir dans la réglementation touchant les véhicules reconstruits, la société d'État souhaitant mieux définir les critères de remise en circulation de ces véhicules.

L'équipe de l'estimation a également :

Donné une formation sur les véhicules gravement accidentés aux mandataires de la SAAQ ;

Participé au projet du Comité sectoriel de main-d'œuvre des services de l'automobile en vue de développer une norme professionnelle pour le métier d'estimateur en dommages automobiles exerçant en atelier de réparation ;

Été invitée au Chantier sur l'entretien et la réparation des véhicules électriques du Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Montréal pour le développement d'une formation spécialisée en réparation de véhicules hybrides et électriques.

RENCONTRES AVEC LES EXPLOITANTS DES CENTRES D'ESTIMATION AGRÉÉS

Le GAA a convié les exploitants de ses Centres d'estimations agréés à des rencontres afin d'échanger sur les enjeux qui touchent leurs activités. Il a entre autres été question du nouveau processus de contrôle de la qualité, de l'encadrement des estimateurs en dommages automobiles et des formations offertes. Ces échanges ont également permis au GAA de mieux connaître leurs préoccupations et leurs besoins.

FORMATIONS

Estimation des dommages automobiles

Le GAA a revu entièrement sa formation en estimation des dommages automobiles afin de tenir compte des récentes avancées technologiques et de leur incidence sur la façon dont les véhicules sont réparés. Le nouveau cours traitera notamment des systèmes d'assistance à la conduite, des matériaux utilisés dans la structure des véhicules, des véhicules électriques et hybrides, de même que les véhicules automatisés.

À l'instar de la formation sur les véhicules lourds, le cours comprendra 11 modules, ce qui permettra d'offrir au besoin des séances de perfectionnement sur un sujet précis. Les travaux de révision seront finalisés au cours de 2020.

Matériaux composites

À l'automne, le GAA a offert un module de formation sur la réparation des matériaux composites aux estimateurs en dommages aux véhicules lourds. Cette formation visait à outiller les 56 participants présents pour leur permettre de produire des estimations plus précises lorsque des pièces conçues avec ce type de matériaux sont endommagées. Lancé en 2018, ce programme de formation modulaire permet aux estimateurs de tenir à jour leurs connaissances dans le cadre de courtes formations d'une journée ou d'une demi-journée.



*56 participants
ont bénéficié
de la formation
sur les matériaux
composites.*

TRAVAUX DU COMITÉ DE DISCIPLINE

À l'occasion, des plaintes sont déposées à l'endroit des estimateurs qui auraient dérogé au Code de déontologie qu'ils doivent respecter. C'est le comité de discipline des estimateurs en dommages automobiles qui a pour mandat de les examiner et de les traiter.

En 2019, le GAA a reçu sept plaintes : quatre décisions ont été rendues, dont le rejet d'une plainte par le comité, une plainte est en cours d'étude et deux plaintes ont été rejetées par le responsable des plaintes.

Les décisions du comité peuvent être consultées dans la section [Estimation](#) du site infozone GAA.

VALEUR MARCHANDE DES VÉHICULES : RÉVISION DES DIRECTIVES AUX ESTIMATEURS

Le GAA et Revenu Québec ont revu les directives à l'intention des estimateurs autorisés afin de resserrer les critères d'évaluation de la valeur marchande des véhicules. L'encadrement de l'activité d'évaluation de véhicules pour le calcul de la taxe de vente du Québec est un mandat conféré par la loi aux estimateurs qui exercent dans les Centres d'estimation agréés par le GAA. Les nouvelles directives sont entrées en vigueur le 31 janvier 2020.





INFORMATION ET CONSEILS AUX ASSURÉS

LOCATION À COURT TERME

Constatant que des assurés avaient dû payer des sommes importantes pour faire réparer un véhicule loué à court terme, le GAA a lancé une campagne afin de mieux informer les consommateurs sur les protections disponibles et leur éviter ainsi de se retrouver dans une telle situation. Dans un premier temps, le GAA a diffusé une **chronique** destinée aux membres de l'industrie de l'assurance automobile pour leur rappeler les options disponibles en vue de protéger adéquatement leurs assurés. Par la suite, le GAA a fait la promotion sur le Web et dans *La Presse+* de deux articles sur les avantages de souscrire un F.A.Q. n° 27*, qui ont été vus par plus de 100 000 internautes.



La Presse+

* F.A.Q. n° 27 – Responsabilité civile du fait de dommages causés à des véhicules dont l'assuré désigné n'est pas propriétaire

NOUVELLES VIDÉOS

Le GAA a produit deux séries de capsules vidéo pour informer les consommateurs sur l'assurance automobile. La première présente les différentes étapes du règlement d'un sinistre sous forme d'animation. Quant à la seconde, elle met en scène deux personnages qui se retrouvent dans diverses situations liées aux mandats du GAA. Ces nouvelles vidéos permettent au GAA de varier la manière de présenter l'information sur les sites gaa.qc.ca et infoassurance.ca. Facile à partager sur le Web et les médias sociaux, ce format permet d'expliquer de façon ludique diverses notions d'assurance parfois difficiles à comprendre.



Le règlement d'un sinistre auto en 4 étapes



Situations liées aux mandats du GAA



CONCOURS PNEUS D'HIVER

Le concours Facebook annuel du GAA offrant la chance de gagner l'un de deux ensembles de pneus d'hiver a battu un record avec plus de 2 250 participations. Ce concours vise à informer les internautes sur des questions liées à l'assurance auto et sur les mandats du GAA. Il permet également d'augmenter l'auditoire sur cette plateforme, le GAA ayant obtenu 410 nouveaux abonnés grâce au concours.



FAIRE CONNAÎTRE SES MANDATS

La campagne Web a permis au GAA d'augmenter le nombre de pages vues sur son site, lequel s'élevait à plus de 530 000 en 2019. Le dossier de sinistres, le jeu-questionnaire « Vrai ou faux? », l'outil sur le règlement des sinistres et le Fichier central des sinistres automobiles figurent parmi les contenus les plus populaires.

Le GAA a aussi reconduit ses partenariats pour la diffusion de chroniques sur le Web avec Protégez-Vous et Le Guide de l'auto. Au total, les 11 publications produites ont été vues près de 24 000 fois.

Ajoutons à cela les médias sociaux : le GAA a été actif sur la page Facebook d'infoassurance, où il a fait paraître 83 publications sur une variété de sujets en lien avec l'assurance auto. Ces publications ont généré plus de 44 800 interactions tout au long de 2019 et permis d'aller chercher plus de 1 100 nouveaux abonnés.



Protégez-Vous



SOUTENIR UN NOMBRE GRANDISSANT D'AUTOMOBILISTES

L'augmentation des primes d'assurance est une question qui préoccupe beaucoup les assurés. À preuve, en 2019, le nombre d'appels reçus à ce sujet au Centre d'information a connu une hausse de 108 % par rapport à l'année précédente. De plus, le nombre de personnes ayant communiqué avec ses agents pour trouver une assurance a bondi de 76 % au cours de la même période. Au total, 554 dossiers ont été traités en vertu du mécanisme d'accès à l'assurance automobile. Pour la première fois dans l'histoire du GAA, la majorité des dossiers, soit 59 %, concernait l'assurance auto des entreprises, et non l'assurance des particuliers. Ces données confirment que le resserrement qui a marqué le marché de l'assurance auto en 2018 s'est maintenu, rendant la souscription encore difficile pour plusieurs automobilistes.

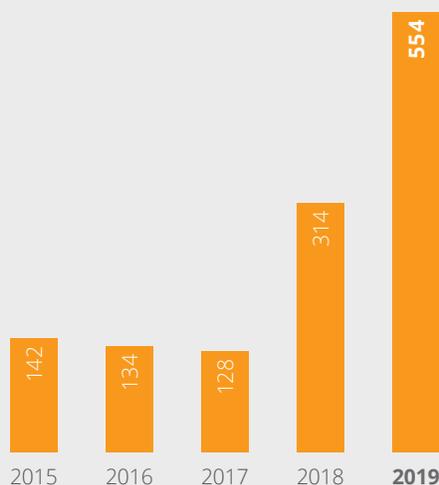


APPELS TRAITÉS PAR
LES AGENTS DU CENTRE
D'INFORMATION EN 2019

RÉVISION DU MÉCANISME D'ACCÈS À L'ASSURANCE AUTO

Dans un contexte où il est amené à aider un nombre grandissant d'automobilistes à souscrire le minimum d'assurance requis par la loi, le GAA a travaillé à la révision des modalités d'application de son mécanisme d'accès à l'assurance. Cette nouvelle version, en plus d'être simplifiée, permettra d'améliorer le délai de traitement des demandes d'accès présentées par les consommateurs. Cette révision vise également le Mécanisme renforcé d'accès à l'assurance automobile par lequel les assurés peuvent obtenir une couverture d'assurance plus complète à certaines conditions.

Nombre de cas d'accès
à l'assurance automobile
sur 5 ans



TROUVER DES SOLUTIONS POUR LES ASSURÉS

Les agents du Centre d'information peuvent également agir comme intermédiaires entre les consommateurs et leur assureur pour tenter de régler un problème d'assurance. Ainsi, en 2019, les agents ont effectué 151 interventions portant principalement sur le règlement des sinistres (évaluation des dommages et pertes totales) et la résiliation du contrat par l'assureur. Dans seulement 39 % des cas, une solution satisfaisante pour les deux parties a pu être trouvée. Ce résultat témoigne des difficultés grandissantes que rencontre le GAA à trouver un terrain d'entente, les assureurs étant moins ouverts à revoir leur décision initiale.





LE GAA DANS L'INDUSTRIE

CAMPAGNE POUR MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE RÔLE DU GAA

Le GAA a poursuivi sa campagne de notoriété multiplateforme qui vise à mieux faire connaître ses mandats et ses activités au sein de l'industrie de l'assurance de dommages.

Tout d'abord, le GAA est allé à la rencontre des membres de l'industrie en participant à la Journée de l'assurance et au congrès du Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec (RCCAQ). À ces occasions, ses représentants ont pu discuter avec les participants et répondre à leurs questions, tout en faisant la promotion de l'application du Constat amiable.



Les visiteurs ont afflué à l'espace d'animation du GAA lors de la Journée de l'assurance.

Le GAA a également été présent lors de rendez-vous annuels de l'industrie de la réparation automobile, l'équipe de l'estimation ayant participé au congrès annuel de Carrossier ProColor et à celui de CarrXpert.

Le GAA a de plus diffusé des articles et des nouvelles auprès de différents organismes de l'industrie afin que ces derniers les partagent avec leurs membres dans leurs publications respectives. Il a également placé tout au long de l'année des publicités faisant la promotion de ses mandats dans le bulletin quotidien du *Journal de l'assurance*, le magazine *Le Liaison* du RCCAQ et sur LinkedIn.



Promotion des mandats dans le bulletin du Journal de l'assurance

PRÉSENCE SOUTENUE SUR LINKEDIN

Le GAA a attiré plus de 1 000 nouveaux abonnés à sa page LinkedIn, dont la plupart sont des membres de l'industrie de l'assurance. Avec au-delà de 270 publications, les messages du GAA ont été affichés plus de 170 000 fois dans le fil d'actualité des abonnés. Le GAA a notamment diffusé une série de vidéos mettant en vedette ses employés. Tout en permettant au GAA de faire la promotion de ses mandats et de ses activités, la plateforme LinkedIn lui offre une belle vitrine pour se faire connaître comme employeur de choix.

SITE GAA.QC.CA : CRÉATION D'UNE SECTION DESTINÉE AUX PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE

Le GAA a procédé à une mise à jour de son site Web afin d'y ajouter une section qui regroupe des informations utiles pour les professionnels de l'industrie de l'assurance. Les courtiers, les agents, les experts en sinistre et autres professionnels de l'industrie ont ainsi accès à des contenus qui répondent à leurs besoins. Ils y trouvent également des nouvelles du GAA, des chroniques de même que les liens pour accéder aux formulaires d'assurance automobile et à la version professionnelle de la Convention d'indemnisation directe.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

ASSURER LA PÉRENNITÉ DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

En 2019, le GAA a lancé d'importants travaux qui s'échelonneront sur cinq ans afin de moderniser ses systèmes de mission. Nommé ÉvoluSys, le projet consiste à remplacer la base de données principale du GAA et à réécrire quelque 170 applications, y compris celles liées aux systèmes du Fichier central des sinistres automobiles (FCSA), du Plan statistique automobile et du Plan de répartition des risques. Ces travaux, qui permettront de renforcer la sécurité des données et de l'environnement technologique, nécessiteront des investissements notables.

À la fin de l'année, le GAA avait achevé les premières étapes du projet visant à préparer la nouvelle base de données pour le transfert des informations du FCSA. Les travaux sont menés en collaboration avec la firme GFT Canada. Les deux premières années de ce projet seront consacrées à sa première phase, soit le remplacement de la base de données principale.

Compte tenu de l'envergure et de l'incidence du projet sur les systèmes utilisés par les assureurs, le conseil d'administration du GAA en fera un suivi régulier.



COMITÉS

2019

Conseil d'administration

Guy Lecours, président
Patricia Therrien, vice-présidente

Marcel Lortie, trésorier
Diane Bélanger
Stephen Decoteau

François Dufault
Christian Fournier (jusqu'en mars 2019)
Isabelle Gingras (depuis mars 2019)
Christine Lefebvre
Ronald Pavelack (jusqu'en mai 2019)
Frédéric Saillant
Paul Tremblay (depuis septembre 2019)

Représentants du gouvernement

Patrick Déry
Julien Reid

Éric Stevenson (depuis mars 2019)

Membre de la permanence

Johanne Lamanque

Chef des opérations, Groupe Promutuel
Vice-présidente associée, conseils et surveillance, fraude à l'assurance, Compagnie d'assurance habitation et auto TD
Vice-président exécutif, Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation
Vice-présidente Indemnisation, Société d'assurance générale Northbridge
Vice-président, tarification, solutions d'affaires, modélisation et recherche, Desjardins assurances générales
Chef de la direction financière, La Mutuelle des municipalités du Québec
Président et chef de l'exploitation, La Capitale assurances générales
Vice-présidente à l'indemnisation, La Capitale assurances générales
Vice-présidente, assurance des particuliers, La Compagnie d'assurance Belair
Vice-président région Québec, Échelon Assurance
Directeur principal, actuariat – R & D et contrats, SSQ, Société d'assurance
Vice-président principal finances et actuariat, Optimum société d'assurance

Surintendant de l'encadrement de la solvabilité, Autorité des marchés financiers
Directeur principal de l'encadrement des institutions financières et de l'assurance-dépôts, Autorité des marchés financiers
Sous-ministre adjoint aux politiques relatives aux institutions financières et au droit corporatif, ministère des Finances

Directrice générale et secrétaire du conseil

Comité exécutif et des ressources humaines

Guy Lecours, président
Stephen Decoteau
Marcel Lortie
Patricia Therrien

Membre de la permanence

Johanne Lamanque

Comité d'audit

Marcel Lortie, président
François Dufault
Christine Lefebvre

Membre de la permanence

Johanne Lamanque

Comité de gouvernance et de mise en candidature

Guy Lecours, président
Diane Bélanger
Frédéric Saillant

Membre de la permanence

Johanne Lamanque

Conseil d'arbitrage

Benoit Loyer, président
Simon Bédard, vice-président
Diane Bélanger, vice-présidente
Isabelle Circé
Réal Clermont
Hugues Côté-Tremblay
Marie-Chantal Dion

Membre de la permanence

Susanne Braün

Desjardins assurances générales
Groupe Promutuel
Société d'assurance générale Northbridge
La Capitale assurances générales
Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation
Aviva, compagnie d'assurance du Canada
Intact Compagnie d'assurance

Coordonnatrice et secrétaire

Comité de discipline des estimateurs de dommages automobiles

M^e Jean-François Mallette, président
Richard Bisailon
Daniel Bouchard
André Courteau
Sylvain Guillemette (depuis mars 2019)
Gilles Pellerin
Pierre Stromei
Antonio Suter Sardo (depuis mai 2019)

Membre de la permanence

Jacqueline Doucet

Prévost Fortin d'Aoust
Intact Compagnie d'assurance
Allstate du Canada, compagnie d'assurance
B. Normand Évaluateur (2000)
La Capitale assurances générales
Centre d'estimation (De la Savane)
Service d'évaluation Prestige (S.E.P.)
Royal & Sun Alliance du Canada, Société d'assurances

Coordonnatrice

Comité consultatif sur les technologies de l'information

Sylvain Guilbault
Michel Lévesque (jusqu'en décembre 2019)
François Pelletier

Membres de la permanence

André Bourdages
Sarah Amrane
Michel Ladéroute

Intact Compagnie d'assurance
La Capitale assurances générales
Groupe Promutuel

Coordonnateur
Secrétaire

Comité sur les normes et pratiques en assurance automobile

Linda Gosselin, présidente
Laure Atangana
Marlène Baker
Manon Carpentier
Hugues Côté-Tremblay
Martine Delisle
Sébastien Fortin (jusqu'en septembre 2019)
Marie-Josée Gagnon
Vincent Quirion
Vincent Tardif

Membres de la permanence

Maurice Lefrançois
Sarah Amrane
Michel Ladéroute

Groupe Promutuel
SSQ, Société d'assurances
Royal & Sun Alliance du Canada, Société d'assurances
Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation
Aviva, compagnie d'assurance du Canada
La Capitale assurances générales
Groupe Promutuel
Desjardins assurances générales
Intact Compagnie d'assurance
Allstate du Canada, compagnie d'assurance

Coordonnateur
Secrétaire

Sous-comité de l'actuariat

Geneviève Garon , présidente	La Capitale assurances générales
Jean-François Bolduc	Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation
Hugo Corbeil	Intact Compagnie d'assurance
Fanny Duquette Murphy (depuis septembre 2019)	Aviva, compagnie d'assurance du Canada
Simon Girard (jusqu'en mars 2019)	Groupe Promutuel
Maxime Lafleur-Forcier	Compagnie d'assurance habitation et auto TD
Phong Le	L'Alpha, Compagnie d'assurances
Jean-François Lessard	Royal & Sun Alliance du Canada, Société d'assurances
Martial Nguemkam Kamsu (depuis mai 2019)	Desjardins assurances générales
Barbara Sylvain	SSQ, Société d'assurance
<i>Membre de la permanence</i>	
Marc-André Gagnon	Coordonnateur et secrétaire

Sous-comité – Révision F.P.Q. n° 2 Assurance pour les conducteurs non propriétaires d'un véhicule

Viviane Brousseau	Groupe Promutuel
Hugues Côté-Tremblay	Aviva, compagnie d'assurance du Canada
Marie-Chantal Dion (depuis janvier 2019)	Intact Compagnie d'assurance
Claude-Alain Généreux	Compagnie d'assurance habitation et auto TD
Sylvie T. Labelle (jusqu'en janvier 2019)	Intact Compagnie d'assurance
Johanne Lalumière	Royal & Sun Alliance du Canada, Société d'assurances
Karine Lavoie	Autorité des marchés financiers
Violette Legouic	Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation
Benoit Loyer	Desjardins assurances générales
Benoit Vaillancourt	Autorité des marchés financiers
<i>Membres de la permanence</i>	
Susanne Braün	Coordonnatrice
Caroline Côté	
Marie-Claire Lachance	
Carlos Melo	

Sous-comité technique en estimation automobile

Jonathan Pilon , président	La Capitale assurances générales
Michel Belley	CarrXpert
Martin Charron	Intact Compagnie d'assurance
Gaétan Gadbois	Carstar Centre de collision Pro-Expert
Antonio Greco	Aviva, compagnie d'assurance du Canada
Mario Lépine	Uni-Select – Carrossier Procolor
Gaétan Matte	Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation
Steve Moore	Ami Carrosserie 2001
André Parra	Allstate du Canada, compagnie d'assurance
Antonio Sutura Sardo	Royal & Sun Alliance du Canada, Société d'assurances
Marie-Eve Tanguay	Desjardins assurances générales
Jocelyn Thériault	Estimatech 2000 inc.
Guy Trottier	Fix Auto – siège social
Jean Turcotte (jusqu'en septembre 2019)	Jean Turcotte Évaluations
Rémy Verreault (jusqu'en juin 2019)	Intact Compagnie d'assurance
<i>Membres de la permanence</i>	
Denis Janelle	
Maurice Lefrançois	
France Tousignant	Coordonnatrice

Sous-comité technique en estimation aux véhicules et équipements lourds

Evans Villeneuve , président	Intact Compagnie d'assurance
Éric Bertrand	Garage René Bertrand
Yves Brisson	Groupe Promutuel
Vincent Laplante	Garage Ronald Laplante
Claude Robert	Aviva, compagnie d'assurance du Canada
Luc Trudel	Société d'assurance générale Northbridge
Jean Turcotte	Jean Turcotte Évaluations
<i>Membres de la permanence</i>	
Daniel Brunet	
Maurice Lefrançois	
Daniel Rodrigue	
France Tousignant	Coordonnatrice

Groupe d'échange – Expertise en sinistres

Diane Bélanger	Société d'assurance générale Northbridge
France Gaulin	Desjardins assurances générales
Pascale Huneault	Intact Compagnie d'assurance
Monika Madeleine	SSQ, Société d'assurance-vie
Judith Meilleur	Aviva, compagnie d'assurance du Canada
Geneviève Perreault	Groupe Réassurance
Maryse Régnier	La Capitale assurances générales
<i>Membres de la permanence</i>	
Silvia Ojeda	Coordonnatrice
Sophie Josée Vanasse	

Sous-comité sur les véhicules automatisés

Gabriel Bélanger	Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation
Jérôme Dubé	La Capitale assurances générales
Fanny Duquette Murphy	Aviva, compagnie d'assurance du Canada
Antoine Lauzon	Allstate du Canada, compagnie d'assurance
Marie-Ève Leclerc	Groupe Promutuel
Benoit Loyer	Desjardins assurances générales
Jocelyne Nadeau	Royal & Sun Alliance du Canada, Société d'assurances
Lison Noblet	La Compagnie d'assurance Belair
Véronique Ouellet	Economical, compagnie mutuelle d'assurance
<i>Membres de la permanence</i>	
Susanne Braün	Coordonnatrice
Carlos Melo	Secrétaire

Groupe de travail en accès à l'assurance automobile

Sandra Blanchard	La Capitale assurances générales
Anne Côté	SSQ, Société d'assurance
Lucie Duchesne	Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation
Nicole Dupont	Groupe Promutuel
Marc-André Labrecque	Desjardins assurances générales
Johanne Lalumière	Royal & Sun Alliance du Canada, Société d'assurances
Jean Reynaud	Intact Compagnie d'assurance
Daniel Richard	Aviva, compagnie d'assurance du Canada
<i>Membres de la permanence</i>	
Caroline Côté	
Line Crevier	Coordonnatrice
Marie-Claire Lachance	
Carlos Melo	

Groupe de travail sur les pratiques en estimation de dommages automobiles

Yves Brisson	Groupe Promutuel
Mario Couture (jusqu'en février 2019)	La Capitale assurances générales
Daniel Forest	Intact Compagnie d'assurance
Antonio Greco	Aviva, compagnie d'assurance du Canada
Sylvain Guillemette (jusqu'en février 2019)	SSQ, Société d'assurance
Gaétan Matte	Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation
André Parra	Allstate du Canada, compagnie d'assurance
William Perreault	Desjardins assurances générales
Jonathan Pilon (depuis février 2019)	La Capitale assurances générales
<i>Membres de la permanence</i>	
Jacqueline Doucet	Coordonnatrice
Maurice Lefrançois	

Direction

Johanne Lamanque	Directrice générale
Michel Ladéroute	Directeur général adjoint
André Bourdages	Directeur des technologies et de l'information analytique
Maurice Lefrançois	Directeur de l'estimation automobile et des plans d'assurance
Gaétan Morin	Directeur des services administratifs et des ressources humaines

NOTE : Le service des Communications et des affaires publiques de même que celui des Affaires techniques et juridiques du Bureau d'assurance du Canada (BAC), dirigés respectivement par Pierre Babinsky et Marie-Pierre Grignon, soutiennent le GAA dans la réalisation de ses mandats en vertu d'une entente signée entre les deux organisations.